



Qu'est-ce que la leptospirose canine?

Vous avez peut-être entendu parler de la leptospirose, cette maladie qui refait surface depuis quelques années au Québec? Elle affecte principalement les chiens et les bovins, mais peut aussi se transmettre aux humains. Elle fait partie des zoonoses, c'est à dire des maladies que l'on peut attraper des animaux. Un autre bon exemple de zoonose est la rage. Plusieurs cas de leptospirose canine ont été rapportés dans la région de Montréal, en Montérégie, en Estrie, dans Lanaudière, à Trois-Rivières et dans la région de Québec.

La leptospirose est causée par une bactérie qui attaque les organes vitaux tels le foie, les reins, les organes génitaux ou encore le système nerveux central. Elle peut donc causer des avortements et de l'insuffisance rénale ou hépatique chez l'animal et la personne infectés. La maladie peut se traiter avec des antibiotiques si elle est diagnostiquée rapidement, avant que la bactérie ne cause des dommages irréversibles aux reins ou encore au foie.

La leptospirose se transmet de deux façons : directement d'un animal infecté, par contact avec l'urine, les sécrétions génitales ou les liquides et placenta rejetés lors d'un accouchement. L'autre mode de transmission est indirect, par le biais de l'environnement contaminé par de l'urine d'un animal infecté. Celui-ci peut être un chien, une mouffette ou un raton laveur. La bactérie peut survivre plusieurs mois dans le sol et dans les cours d'eau. Fido pourrait par exemple se contaminer en buvant de l'eau ou en prenant dans sa gueule une branche ou une pierre contaminés par de l'urine infectée. Les cas de leptospirose canine surviennent surtout à l'automne au moment où les conditions climatiques sont les plus favorables pour la bactérie. Le chien affecté souffre d'une forte fièvre et de douleurs musculaires généralisées, ainsi que d'un appétit diminué.

Heureusement, un vaccin est disponible pour protéger nos amis canins contre cette maladie. En vaccinant ainsi notre compagnon, nous diminuons aussi les chances de nous infecter. Plusieurs souches de la bactérie sont impliquées dans les cas de leptospirose recensés au Québec en ce moment. Avant 1995, on vaccinait de routine les chiens contre la leptospirose. Toutefois, on avait cessé de le faire vu la faible prévalence de la maladie à cette époque, les souches différentes de celles retrouvées actuellement, et un nombre plus élevé de réactions post-vaccinales avec l'ancien vaccin. Avec la recrudescence des cas depuis 4 ans, nous recommandons de protéger votre chien contre la leptospirose, avec un vaccin plus sécuritaire qui contient la plupart des souches bactériennes impliquées. Un rappel trois semaines plus tard est nécessaire suite à la première vaccination.

Profitez de la visite annuelle chez votre vétérinaire pour faire vacciner votre chien contre la leptospirose. Le coût du vaccin est très faible pour la protection qu'il vous apporte... N'hésitez pas à nous appeler ou consulter notre site web pour plus d'informations sur le sujet.

Dr Simon Lachance, mv

Whist militaire au profit de la Paroisse St-François



Chaque année, le « Whist militaire », cette activité de financement au profit de la Paroisse St-François-Xavier revient avec force.

Cette fois-ci, le **vendredi 22 octobre prochain**, à l'école Val-des-Monts à 19h pile, aura lieu cet événement couru par tous les amateurs de jeux de cartes.

Le « Whist militaire » est à découvrir, car il a quelques ressemblances avec le « 500 », à quelques différences près comme l'atout qui est donné à l'ensemble des tables de jeux en même temps. Les parties se succèdent avec enthousiasme et au pas cadencé des militaires, ce qui veut dire qu'il faut vite changer

de table entre les parties.

Au cours de la soirée, des tirages et de nombreux prix de présence viennent égayer le parcours. Puis, on couronne le tout avec un bon buffet généralement très garni et apprécié des joueurs.

Venez nombreux passer une soirée pleine d'agréments et réservez vos billets (10\$) assez tôt en appelant au presbytère : 224-2740 ou au 224-2322.

Merci, Monsieur Henri Boucher et les autres!

Un enchevêtrement de bonnes volontés

Pierre Lavigne, reconnaissant

Même si le 11 septembre peut nous rappeler des souvenirs à désespérer de l'humanité, pour moi le 12 septembre 2004 m'a réservé une expérience remplie d'éléments m'encourageant à continuer de croire en l'humanité qui sait se préoccuper de l'autre, de ses intérêts et de ses besoins.

Il y a une quinzaine de jours, je parlais à l'Internet scanner quelques photos tirées de l'album de vie de ma mère, préparé en 1984, à l'occasion de ses 80 ans.

Mais voulant aussi, dans la même démarche vers ma voiture, vider un seau d'eau dans le fossé, j'ai posé cet album-photos sur le coffre arrière de ma voiture et, après avoir rangé le seau vide, j'ai démarré sans tenir compte de ce que j'avais laissé sur le coffre.

Rendu à l'Internet, j'ai imaginé avoir omis de prendre l'album chez

moi. Voilà qu'il avait tenu sur le coffre jusqu'à la fin de la deuxième voie empruntée, la Montée Sauvage. Et, c'est là qu'il fut trouvé par M. Boucher, qui a eu l'idée géniale de le rapporter à un haut-lieu de la rencontre communautaire à Prévost, la vieille gare du "P'tit train du Nord".

Et cette démarche de civisme a été complétée par le civisme d'autres citoyens et bénévoles de la gare qui, au-delà de l'intérêt historique suscité par certaines photos de ma famille, ont su chercher, malgré les années qui ont passé, des ressemblances avec des concitoyens actuels. C'est ainsi que M. Richard Rinfret, un voisin de longue date, arrive chez nous pour savoir si nous n'aurions pas perdu un album-photos ...

Ô joie !

Merci à vous tous pour cet enchevêtrement de bonnes volontés !

Le comité des loisirs des Domaines

Corvée nettoyage des sentiers



André Dupras

Le dimanche 3 octobre plusieurs bénévoles ont répondu à l'appel du Comité des loisirs des Domaines et ont participé à une corvée pour construire un pont. La construction de ce pont permettra de contourner l'étang et nous pourrons débiter la saison de ski de fond.



Halloween, le 31 octobre

Soirée maison hantée pour les jeunes, labyrinthe de la peur, orques, sorcières, farfadets, etc. Sacs mystère pour tous... Endroit : au Pavillon Léon Arcand, 296 rue des Génévriers à compter de 16h.

Assemblée générale annuelle, 3 novembre

Vous êtes invité à participer à l'assemblée générale annuelle du Comité des loisirs des Domaines qui se tiendra le mercredi 3 novembre 2004 à 19 h 30 au Pavillon Léon Arcand, 296, rue des Génévriers à Prévost.

Le Comité des Loisirs des Domaines est un OSBL (organisation à but non lucratif) qui œuvre pour le bénéfice des résidents des Domaines Laurentien, Place Bon Air, Canadiana et le Clos des Prévotois. Notre principale activité est la promotion du ski de fond. Nous assumons l'entretien annuel des sentiers situés entre le Clos des Prévotois et le Domaine des Patriarches. Pour ce faire, nous devons avoir la ressource essentielle, le bénévole! Si vous avez le goût de promouvoir une activité sportive (ex. : la raquette, le vélo de montagnes) ou une action sociale dans notre secteur, et que vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre milieu, assister à cette assemblée, et souhaitons votre future participation au sein du comité.

Vous pouvez nous rejoindre au 450-530-7562, laissez un message et on vous rappellera.

Journal de Prévost

www.journaldeprevost.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 13, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télex : 450 224-1548

Fondateur :

Jean Laurin

Rédacteur en chef et directeur technique :
Michel Fortier
redaction@journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs :

Mme Solange Trudel, secrétaire
M. Benoît Guérin, vice-président
M. Michel Fortier, trésorier
M. Yvan Gladu
M. Élie Laroche
Mme Lucile Leduc
Mme Annie Depont
M. Stéphane Parent

Journalistes :

Myriam Richard
Jean-Sébastien Côté

Révision des textes :

Lucile D. Leduc, Annie Depont,
Louise Hamelin, Yvan Gladu,
Benoît Guérin, Marc-André Morin,
Yves Deslauriers, Paola Corbo et
Solange Trudel

Infographie :

Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier,
Tél. : 450 224-1651
Cell. : 450-530-0812

Imprimeur :

Transcontinental Impression

Tirage : 8 000 exemplaires

Transport : Commandité par

Prev-automobiles

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage/certifié AVDA membre 2002

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert